

HORAIRES AGENCE POSTALE

[Commune de Coësmes](#)

A COMPTER DU 02 SEPTEMBRE

LES HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE SERONT LES SUIVANTS :

LUNDI : 9H00-12H00

MARDI : 14H00-18H30

MERCREDI : 9H00-12H00

JEUDI : 14H00-17H00

VENDREDI : FERMÉE

SAMEDI (semaine impaire) : 10H00-12H00